

# **ALERTE QUALITE**



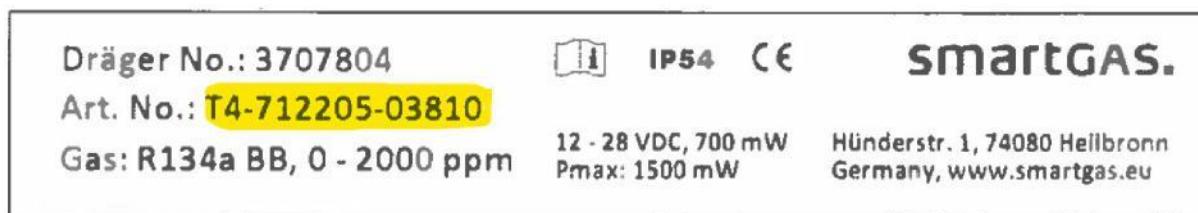
**DETECTION GAZ**

**QUALITE**

De :	Simon Chauveau	Réf. : AL/QUAL/23/001	Date : 04/10/2023
Produits :	<i>Transmetteur détection gaz - Smartgaz - marque DRAGER</i>		
Objet :	<i>Dysfonctionnement du matériel</i>		

Nous avons été informés par la société Dräger d'un dysfonctionnement sur un composant électronique de leurs systèmes de détection gaz. Dans de très rares cas, ce dysfonctionnement peut mener à une lecture erronée de la concentration de gaz.

Les produits concernés peuvent être identifiés par les informations de la plaque signalétique posée sur le système Dräger :



Les produits concernés sont ceux dont le numéro d'article, surligné en jaune dans l'image ci-dessus, commence par T4.

Si l'un de ces équipements est installé ou maintenu dans nos contrats de maintenance, il faudra faire réaliser le contrôle décrit plus bas par l'entreprise à qui nous avons sous-traité la prestation « détection gaz ».

## Procédure de test

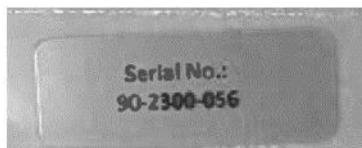
Le contrôle doit être réalisé lorsque le système est en fonctionnement normal (pas d'alarme, de dérangement ou de réinitialisation en cours).

Tout d'abord, relevez la concentration réelle mesurée avant votre intervention puis envoyez une concentration connue du gaz cible à l'appareil.

Si la concentration reste inchangée ou si elle s'écarte fortement de la concentration ciblée, il faudra étalonner le zéro et le point final pour ramener l'appareil à son état de fonctionnement normal.

Réitez le test après l'étalonnage pour confirmer le bon fonctionnement de l'appareil. En cas d'échec, l'appareil devra être remplacé.

Si l'appareil doit être remplacé, merci de prendre en photo la plaque signalétique Dräger ainsi que celle du numéro de série (exemple ci-dessous)



Les photos devront être envoyées à [gael.peccini@chubbfs.com](mailto:gael.peccini@chubbfs.com).

Les équipements encore sous garantie seront échangés selon la procédure habituelle. Ceux qui ne le sont plus, devront être remplacés par des équipements neufs. Les coûts de l'agence seront remboursés par la procédure de [demande de Coûts Non-Qualité](#).